

CE MONDE QUI BOUGE

Ce que redoutent les Tunisiens

L'édition du Forum social mondial (FSM) 2015 s'est ouverte mardi à Tunis, dans un contexte particulier, quelques jours après l'attaque terroriste du musée Bardo. Ce que redoutaient donc les Tunisiens, mais sans vraiment trop y croire, est bel et bien arrivé. En assassinant des



Par Hassane Zerrouky

touristes étrangers, les terroristes savaient ce qu'ils faisaient : à travers le tourisme, secteur-clé de l'économie tunisienne, c'est l'image de l'après-Ben Ali, celle d'un peuple voulant tourner la page pour se consacrer aux vrais problèmes auxquels fait face le pays, à savoir le parachèvement du processus démocratique, la relance de la machine économique et le règlement des problèmes sociaux.

L'attaque du Bardo intervient, en effet, dans un moment où les Tunisiens croyaient avoir fait le plus dur. En effet, en quatre ans, malgré une transition politique sous fortes tensions politiques où les islamistes d'Ennahdha au pouvoir de 2011 à 2014 ont tenté d'islamiser le pays, de mettre fin aux acquis de la modernité du mouvement national tunisien, en essayant d'imposer une Constitution inspirée par la religion, sur fond d'assassinats de dirigeants progressistes (Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi), de tensions sociopolitiques notamment durant l'été 2013, et de menace djihadiste..., le pays a réussi le tour de force de se doter d'une Constitution démocratique, d'organiser des élections législatives et présidentielle remportées par un parti non islamiste, Nida Tounès, et où le Front populaire (gauche marxiste) est devenu la troisième force du pays. Ce tour de force, la Tunisie le doit essentiellement à la forte mobilisation de la société civile et progressiste.

Qui plus est, un acte terroriste d'une telle ampleur risque de réduire à néant plusieurs mois de travail en direction des partenaires et des investisseurs étrangers. Aussi, les Tunisiens nourrissent-ils de réelles inquiétudes sur le court et moyen terme. Le pays est ainsi de fait plongé dans l'incertitude.

Les Tunisiens ont beau se rassurer, minimiser l'acte terroriste, le mettre sur le compte de «loups solitaires», d'un terrorisme «franchisé» sans lien réel avec une organisation islamiste, le fait est là : quelles que soient les analyses et appréciations des uns et des autres, la vraie question est de savoir si ce qui s'est passé au Bardo est annonciateur d'un terrorisme urbain alors que jusque-là il était cantonné dans certaines régions montagneuses du pays.

En tout état de cause, le chef de l'Etat tunisien, Beji Caïd Essebci, semble avoir pris la menace très au sérieux quand il a déclaré que son pays est désormais en guerre contre le terrorisme. C'est que plus de 3000 Tunisiens sont partis combattre dans les rangs du Front Al-Nosra (la branche syrienne d'Al-Qaïda) et de l'Etat islamique (EI) d'Aboubakr Al-Baghdadi. Plusieurs centaines se trouveraient en Libye. Et plusieurs d'entre eux — les chiffres varient entre quelques dizaines et plusieurs centaines — seraient revenus en Tunisie depuis que le chef d'Ansar Charia, Abou Iyad, leur a demandé de rentrer au pays sous prétexte que «la révolution» est menacée par les laïcs et les progressistes !

Et si personne n'est en mesure d'affirmer que l'appel du chef islamiste a été entendu, il n'en reste pas moins qu'il y a un an, en février 2014, le secrétaire adjoint du syndicat de la police tunisienne, Habib Rachdi, faisait état de l'existence de 420 cellules terroristes dormantes dans le Grand-Tunis. Le chiffre semble énorme. Effrayant.

On a du mal à y croire. Mais quand le secrétaire d'Etat à la sécurité, Rafik Chelly, affirme que les dispositions législatives et sécuritaires prises par la Tunisie ont empêché 10 000 candidats au djihad en partance pour la Syrie de quitter la Tunisie, on est face à un vrai problème de sécurité. Qui plus est, la proximité de la Libye, plongée depuis plus de trois ans dans le chaos, ajoute à l'inquiétude des Tunisiens.

Mardi, la Tunisie a remporté une première victoire. Personne, parmi les milliers de participants étrangers au Forum social mondial (FSM) n'a manqué le rendez-vous. En réponse à la menace terroriste, des milliers de Tunisiens et de visiteurs étrangers ont défilé dans les rues de la capitale en signe de solidarité avec les victimes de l'attaque.

H. Z.

GARDE COMMUNALE

Ce que l'État a satisfait comme revendications

Le 13 avril 2014, à l'issue de plusieurs protestations, des représentants des agents de la Garde communale ont remis une plateforme contenant douze revendications socioprofessionnelles au ministère de l'Intérieur. Une année après, où en est-on avec ce dossier ? Selon une source au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, l'essentiel des revendications ont été satisfaites ou sont en voie de l'être. Notre source nous livre même quelques détails sur la question.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - En premier lieu, «il a été procédé à la promulgation d'un décret exécutif garantissant aux agents de la Garde communale à se redéployer vers de nouveaux emplois, le même niveau de rémunération, ainsi que la stabilité de l'emploi, de même qu'il a été procédé à l'introduction des modifications nécessaires au dispositif réglementaire régissant la retraite proportionnelle exceptionnelle pour la prise en charge de cette préoccupation», nous révèle d'emblée notre source.

La précarité de l'emploi est, en effet, un véritable cauchemar pour les éléments de ce corps de sécurité créé, pour rappel, dans l'urgence de la déferlante terroriste des années 1990.

Son apport à la lutte antiterroriste était très important et il a, comme tous les autres corps de sécurité, payé un

lourd tribut pour sauver la République. Il était, dès lors, du devoir de l'Etat de se pencher sur les préoccupations légitimes de ses membres. Collectivement et individuellement. Notre source nous révèle ainsi plusieurs autres décisions prises au profit de cette catégorie. Elle citera «un dispositif dérogatoire qui a été mis en place au profit des agents de la Garde communale leur permettant de bénéficier d'une pension spécifique d'invalidité. En outre, une commission a été installée pour examiner les cas de refus de pension d'invalidité, associant des représentants des agents de la Garde communale».

De même qu'une mesure portant «indemnisation des heures supplémentaires et dont le montant correspond à un mois de rémunération pour chaque année de service accompli dans le corps ainsi qu'une revalorisation à



D'avantage de considération sera assuré aux agents de la Garde communale.

hauteur de 90% de l'indemnité de risque et d'astreinte avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2012». Par ailleurs, nous confie-t-on de même source, «tous les agents de la Garde communale ayant bénéficié de décisions de justice ont été réintégrés».

D'autres revendications font, du reste, l'objet de concertations entre le ministère de l'Intérieur et les autres ministères intervenant en vue de leurs satisfactions. Notre source citera «la carte Chifa à 100%, le bénéfice du logement social et rural (plus

de 9 500 agents et ayants droit ont déjà bénéficié de logements dans ses différentes formules d'ailleurs); le bénéfice du microcrédit».

Enfin, nous révèle-t-on encore, Tayeb Belaïz a adressé une instruction aux walis «afin d'assurer un meilleur accueil et davantage de considération aux agents de la Garde communale et leurs ayants droit».

Il était vraiment temps que tous ceux qui ont contribué à sauver la République soient mieux considérés que les «repentis», par exemple !

K. A.

INVESTISSEMENTS

Sonatrach pour la participation des opérateurs nationaux

Sonatrach invite les opérateurs nationaux, publics et privés, à contribuer à la réalisation des programmes d'investissements évalués annuellement entre 15 et 23 milliards de dollars.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - «L'objectif est d'amener l'ensemble des opérateurs locaux à participer à ce plan», indique Abderrahmane Belkessam, directeur de la division engineering et construction à la direction de Sonatrach.

Selon lui, l'idée est d'aller vers les opérateurs nationaux privés ou publics, filière par filière, leur exposer les besoins de la Sonatrach à moyen et à long terme et les amener à avoir des plans d'investissement précis afin de «pouvoir occuper le terrain de la prestation de services et la fourniture d'équipements sur les projets de Sonatrach». La nouvelle démarche de la compagnie nationale vise à mettre en place une industrie des hydrocarbures qui intègre au maximum les capacités nationales. «La Sonatrach ne transférera à l'extérieur pour ses investissements que ce qui est technologiquement difficile à avoir», dit-il encore.

Intervenant, hier, sur les ondes de la Radio Chaîne III, Abderrahmane Belkessam a affirmé que Sonatrach a toujours été «ouverte» aux opérateurs publics et privés nationaux. «Un bon nombre d'appels d'offres sont natio-



Objectif, mettre en place une industrie qui intègre au maximum les capacités nationales.

naux. Nombre d'entre eux prévoient d'ailleurs, en termes de moyens de construction et de services locaux, l'implication des opérateurs nationaux», a-t-il souligné précisant que «tous les domaines sont ouverts à l'entreprise locale». Il reconnaîtra cependant que «la réponse du marché n'a toujours pas été à la hauteur des demandes de Sonatrach».

Selon le directeur de la division de l'engineering et construction, la réponse du marché local à ces appels d'offres reste «faible» du fait, explique-t-il, de la «complexité des marchés». «Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils disposent de capacités et de moyens à mobiliser et qu'ils répondent dans les délais». Chose sur laquelle,

déplorera-t-il, «il y a encore du retard». Il estimera qu'il y a un effort important à faire pour augmenter la part des opérateurs nationaux par le biais du partenariat public-privé et des joint-ventures avec des entreprises étrangères afin «de pouvoir opérer les transferts technologiques requis et pouvoir répondre à la demande».

Il cite, à titre d'exemple, les quantités de tubes importés qui sont «énormes». Il a également ajouté que le nombre de vannes requis pour les installations est «phénoménal».

Or, il existe des capacités qui peuvent être installées localement pour répondre à ce besoin, considère l'invité de la radio.

Ry. N.